

De grandes exploitations agricoles qui intègrent vinification et négoce dans le bassin Bordeaux-Aquitaine

En 2015, avec 8 400 établissements, la filière viticole regroupe 3,5 % des établissements du Bassin Bordeaux-Aquitaine. Elle rassemble 34 600 emplois, dont 28 700 salariés.

Le modèle dominant des exploitations viticoles se démarque de celui de la viticulture française. En effet, la majeure partie d'entre elles produit, vinifie, embouteille et commercialise. Ainsi, près des deux tiers de la main-d'œuvre relèvent de l'agriculture. Le commerce intra-filière est le deuxième employeur de la filière dans le bassin, devant les industries de vinification où les coopératives viticoles tiennent une place importante.

Les revenus annuels moyens de la main-d'œuvre, majoritairement masculine et ouvrière, ne diffèrent guère de ceux du reste de l'économie du bassin.

Constituée de petites et moyennes unités, la filière maille le territoire. Les grands groupes sont peu nombreux, mais ils se distinguent par l'emploi de la moitié des salariés de la filière et ils réalisent plus de 40 % de leur chiffre d'affaires à l'export, seul relais de croissance des vins du bassin Bordeaux-Aquitaine.

Jacky Bonotaux, Draaf

Le bassin Bordeaux-Aquitaine couvre une superficie en vignes de 127 500 hectares représentant, en surface, 17 % du vignoble des dix bassins viticoles français. Les plants de vigne cultivés sont essentiellement des « cépages de cuve » destinés à la vinification. La production de vin, 16 % de la production nationale, se partage entre vins rouges pour 80 % du volume total et vins blancs pour 15 %, la production de vins rosés étant plus marginale.

Le bassin s'étend sur 4 départements de Nouvelle-Aquitaine. Avec 114 000 hectares de vigne en production, la Gironde concentre 90 % du vignoble. Les vignobles de Bergerac-Duras, situés en Dordogne et Lot-et-Garonne, s'étendent sur 13 000 hectares ; ceux des vins de Corrèze, de taille beaucoup plus modeste, ont intégré le bassin Bordeaux-Aquitaine en octobre 2016.

Les soixante-dix appellations façonnent le paysage viticole et les activités qui s'y rattachent. L'appellation d'origine contrôlée (AOC) au niveau français comme l'appellation d'origine protégée (AOP) au niveau européen établissent un lien étroit entre le terroir, le territoire et les différentes étapes de la production, de la vinification ou de l'embouteillage.

De la vigne à la première mise sur le marché, l'ensemble de la filière regroupe 8 400 établissements dans le bassin Bordeaux-Aquitaine employant 34 600 personnes, 28 700 salariés (figure 1) et 5 900 non-salariés, exploitants agricoles ou travailleurs indépendants.

Près de deux tiers des emplois dans l'agriculture

L'agriculture est le principal secteur d'activité de la filière avec huit établissements sur dix et 62 % du salariat (figure 2). Dans le bassin, à la tête d'exploitations plus grandes que dans le reste de la France, les trois quarts des viticulteurs privilégient la vinification en chai particulier et la commercialisation en bouteilles, contre moins de la moitié dans le reste du vignoble fran-

çais, plus orienté vers la coopération viticole et le vrac.

De l'exploitation individuelle à caractère familial à l'entreprise viticole, cette organisation s'accompagne d'adaptation de la structure juridique des exploitations. Le salariat extérieur, permanent ou saisonnier, contribue aux trois quarts du besoin de main-d'œuvre des exploitations contre la moitié dans le reste de la viticulture française. De plus en plus d'exploitations recourent à l'externalisation, en particulier

1 34 600 emplois permanents dans la filière

Filière viti-vinicole dans l'ensemble du bassin Bordeaux-Aquitaine

	Nombre d'établissements	Effectifs au 31/12 (en nombre de personnes)	Poids de l'emploi salarié du bassin dans la filière régionale (en %)	Rémunération annuelle moyenne brute (en €)
Salariés				
Agriculture	6 630	17 800	74	28 780
Commerce intra-filière	1 270	5 760	69	41 930
Services divers	240	1 680	80	33 760
Industrie des boissons	110	1 460	32	36 810
Fabrication d'autres produits industriels	80	1 700	46	37 730
Fabrication et réparation de matériel viti-vinicole	50	320	29	31 530
Total filière	8 380	28 720	66	32 550
Non-salariés	-	5 850	57	-
Emploi total	-	34 570	64	-

Source : Insee, Clap 2015, base des non-salariés 2014.

pour des travaux de main-d'œuvre liés à la vigne. Prestataires de services dans les activités de soutien aux cultures, les entreprises de travaux agricoles rassemblent 7 % de l'emploi de la branche viticole. Ainsi, les activités « agricoles » occupent dans la filière 23 000 emplois, dont 18 000 salariés.

Le secteur de l'industrie regroupe 3 % des établissements pour 11 % de l'emploi total (12 % de l'emploi salarié). La moitié des salariés fabriquent des produits liés aux contenants, à savoir cuverie, tonnellerie, verrerie et bouchonnerie. L'industrie des boissons, deuxième employeur du secteur « industriel », est principalement composée d'unités de caves coopératives viticoles qui vinifient la production de leurs 3 500 adhérents, contribuant ainsi au quart de la production de Gironde, au tiers des vins de Bergerac, et à plus de la moitié des vins de Duras.

Avec 15 % des établissements et 20 % de l'emploi salarié, le commerce intra-filière, deuxième employeur de la filière, se compose de trois familles distinctes. Le négoce se caractérise par une très grande diversité d'entreprises à la fois en taille, en structure des capitaux, en gamme de produits et ciblage de clientèle. Des caves coopératives sont réservées à la seule commercialisation. Enfin, les plus nombreux en effectifs mais pesant peu en volume, les producteurs en chai particulier, pour la plupart non-salariés, se répartissent dans l'ensemble de l'aire d'appellation ; par le biais d'une entité juridique distincte de celle de l'exploitation, ils commercialisent le fruit de leur récolte.

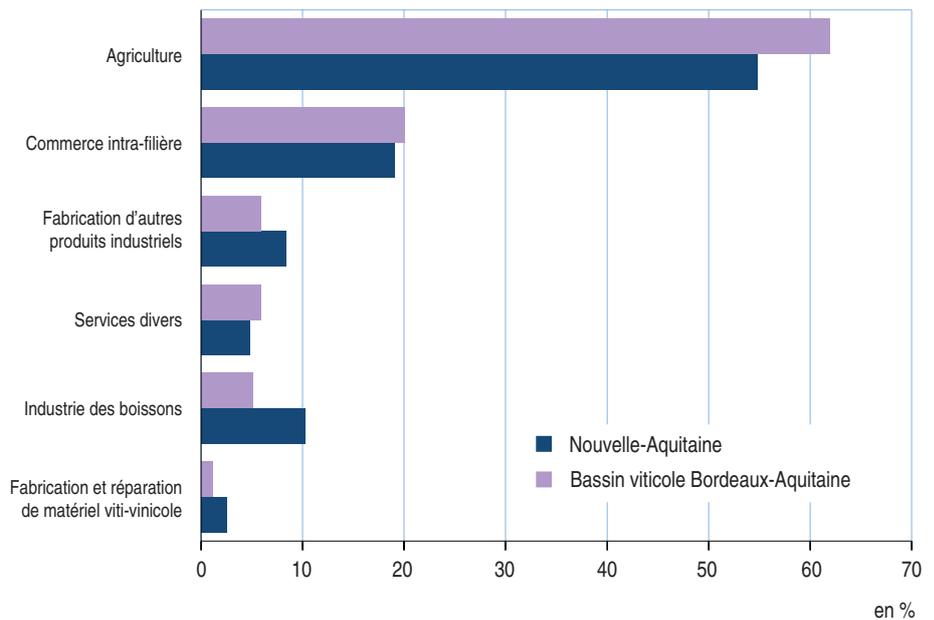
Les activités connexes de la filière -logistique et services, principalement-emploient 1 680 salariés répartis dans 240 établissements. De grandes unités de conditionnement, d'entreposage ou de stockage, avec 800 emplois salariés, sont souvent filiales du négoce, des caves coopératives ou de la grande distribution. Organismes certificateurs, consulaires, patronaux ou professionnels et services de soutien aux entreprises viticoles interviennent également.

Pauillac et Libourne, deux zones d'emploi fortement dépendantes de la filière

La filière rassemble 3,5 % des établissements du bassin et 4 % des salariés. Dans le respect des contraintes juridiques liées aux cahiers des charges des appellations, les emplois se concentrent au cœur du vignoble et des aires d'appellation (figure 3). Leurs parts varient fortement

2 62 % du salariat dans le secteur agricole

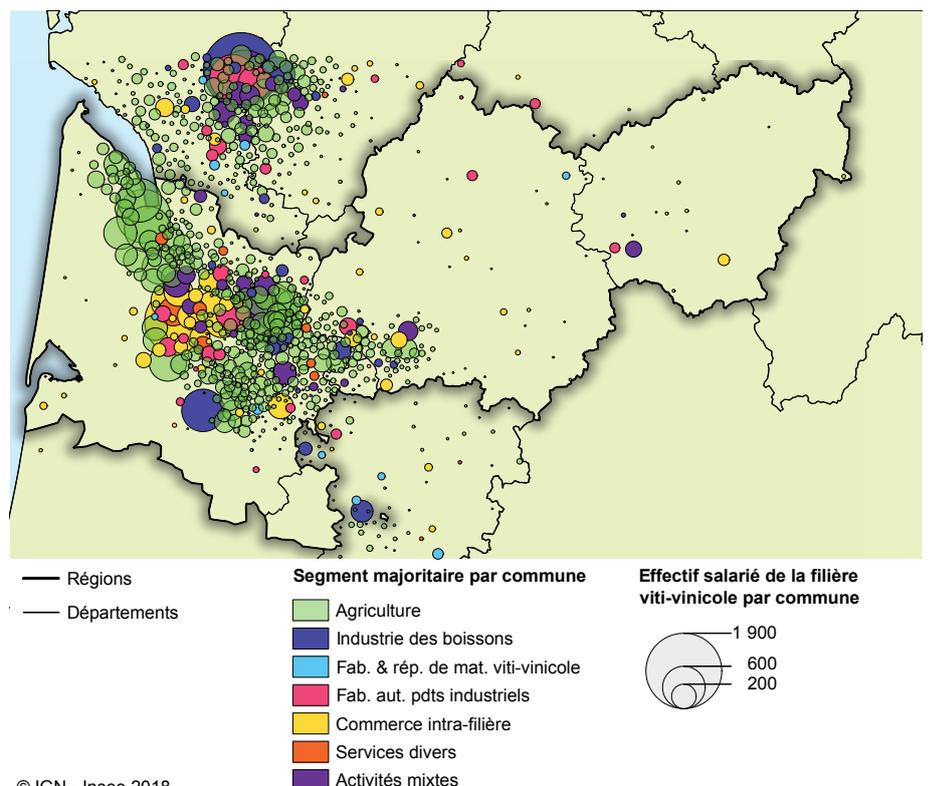
Répartition de l'emploi salarié de la filière viti-vinicole par segments en 2015, en Nouvelle-Aquitaine et dans le bassin viticole Bordeaux-Aquitaine



Source : Insee, Clap 2015.

3 Des emplois concentrés au cœur du vignoble et des aires d'appellation

Emploi salarié de la filière viti-vinicole en 2015 par commune du bassin Bordeaux-Aquitaine



© IGN - Insee 2018

Note : un segment est considéré comme majoritaire lorsqu'il représente plus de la moitié des emplois salariés de la filière dans la commune. Dans les « activités mixtes », aucun segment ne représente plus de la moitié des salariés de l'emploi de la filière.
Source : Insee, Clap 2015.

d'une zone d'emploi à l'autre. Dans une centaine de communes, la filière viti-vinicole emploie les deux tiers des salariés (figure 4). L'activité agricole de la filière représente 31 % de l'emploi salarié total de la zone

d'emploi de Pauillac et 16 % de celle de Libourne, deux zones où les exploitations en appellations prestigieuses dominent et mobilisent beaucoup de main-d'œuvre. Même si tous les segments y sont implantés, la part de l'agriculture y est

prépondérante (respectivement 88 % et 73 %). Toutefois, dans la zone de Libourne des maisons de négoce historiques ont localement développé des activités annexes (embouteillage, stockage), comme les établissements Jean-Pierre Moueix, mais également au sein du plus ancien syndicat viticole de France, l'Union des Producteurs de Saint-Emilion, créée en 1931, qui est historiquement la première coopérative de Gironde.

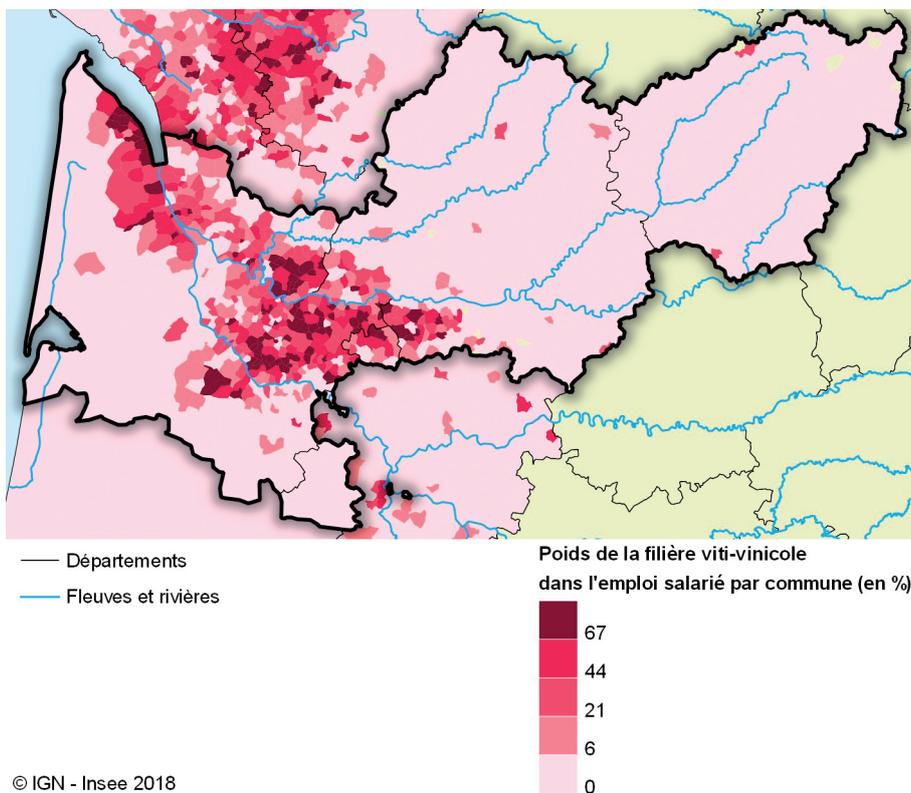
Dans la métropole bordelaise, la filière ne pèse que pour 3,6 % de l'emploi total de la zone. Elle rassemble pourtant plus de la moitié des établissements (56 %) comme des effectifs (53 %). Plus de trois unités sur quatre relèvent de l'amont. En aval, les grandes entités liées à la vinification ou au commerce intra-filière rassemblent près de la moitié (47 %) des 16 930 salariés. Place traditionnelle du commerce du vin, la zone d'emploi de Bordeaux concentre les deux tiers des entreprises et les trois quarts du salariat liés aux activités de commerce de l'ensemble du bassin Bordeaux-Aquitaine. Pour des raisons de place et de commodité d'accès, beaucoup de « maisons », même anciennes, se sont installées en périphérie bordelaise. Le « quai » reste encore une adresse connue pour les métiers du vin avec les deux premiers intervenants de la filière viticole française, « Castel Frères », numéro 1 français et européen du secteur qui s'appuie sur un portefeuille de marques (Roche Mazet, Baron de Lestac) ou sur un réseau de distribution de proximité (Nicolas) ; « Grands Chais de France », 1^{er} vinificateur privé de France, au 12^e rang mondial des entreprises de vins et spiritueux (Lichine, Cruse, JP Chenet) ; mais également la « Maison Johanès Boubée », filiale bordelaise du groupe Carrefour qui centralise tous ses achats de vins en vrac et en marques de distributeurs. Trois opérateurs parmi d'autres qui disposent d'importantes infrastructures d'embouteillage ou de stockage en banlieue bordelaise.

De petites et moyennes entreprises qui maillent le territoire

Dans la filière comme en dehors, 99 % des unités emploient moins de cinquante salariés. Toutefois, dans la filière viticole, 3 salariés sur 4 travaillent dans ces petites et moyennes entreprises contre moins de la moitié hors filière (figure 5). Cette répartition n'est pas seulement imputable au segment agricole, même si ce dernier y contribue fortement. Les entreprises de moins de 50 salariés concentrent ainsi 85 % des emplois dans les activités agricoles, 68 % dans le commerce et les services et

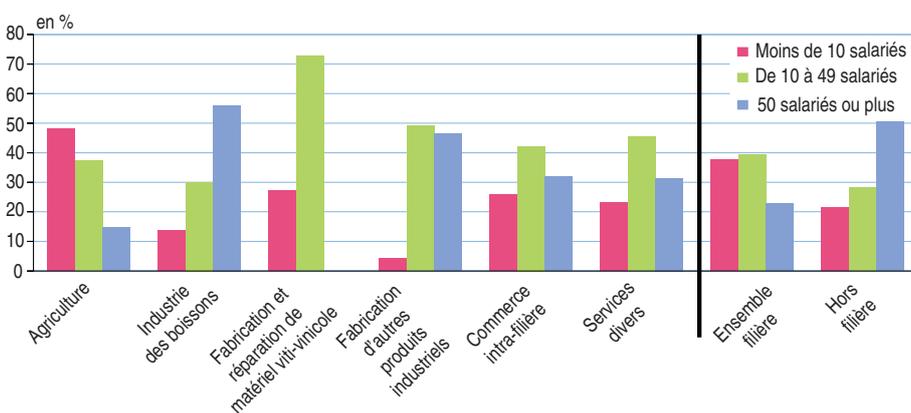
4 Très forte dépendance de l'emploi à la filière viticole dans les territoires au cœur du vignoble

Poids de l'emploi salarié de la filière par commune dans le bassin Bordeaux-Aquitaine



5 Près d'un emploi agricole sur deux dans des petites exploitations de moins de 10 salariés

Répartition des emplois par taille d'établissement dans les segments de la filière viti-vinicole du bassin Bordeaux-Aquitaine



50 % dans la fabrication d'autres produits industriels. À l'inverse, dans l'industrie des boissons, 56 % de l'emploi est assuré par le seul établissement de plus de 500 salariés de la filière viticole du bassin, comme en dehors de la filière.

Un pouvoir de décision local

Dans la filière, 20 % des établissements, parmi les plus grands, appartiennent à un groupe ; ils emploient ainsi la moitié des

salariés. Leur présence est plus marquée dans le secteur de la vinification ou du commerce de gros. Dans la culture de la vigne, on recense plutôt des regroupements de « Châteaux » au sein d'une même entreprise indépendante : les « Vignobles ». Le pouvoir de décision reste majoritairement ancré dans le bassin de production : 93 % des établissements et 74 % du salariat. Pour 7 400 salariés, il est localisé hors de la zone étudiée, dont un tiers à l'étranger.

L'export, seul relais de croissance de la filière

Alors que la consommation à domicile ou en dehors tend à se stabiliser sur le marché intérieur, le commerce extérieur des vins du bassin, comme pour la plupart des appellations viticoles françaises, porte la croissance ; une situation plus favorable aux vins de Bordeaux (44 % de leur chiffre d'affaires à l'export) qu'à ceux de Bergerac-Duras (moins de 10 %).

Avec plus de deux millions d'hectolitres et pour plus de deux milliards d'euros (premier poste à l'export de Gironde, comme dans l'ancienne région aquitaine), les exportations du bassin progressent de +8 % en volume, et de +17 % en valeur en 2017. La Chine continentale et Hong Kong soutiennent toujours le marché à l'export : un tiers des exportations, en volume comme en valeur, soit autant que le marché européen. Les exportations vers les États-Unis et le Canada poursuivent leur croissance ; celles à destination de l'Union européenne et du Royaume-Uni se redressent ainsi que l'Allemagne et la Belgique, clients traditionnels du bassin, après trois années en retrait.

Toutes filières confondues, soixante-dix des cent premières entreprises exportatrices du bassin appartiennent à la filière viticole, la plupart relevant du commerce intra-filière. Parmi ces dernières figurent Castel Frères (7^e), Joanne (10^e), Dourthe-Kressman (11^e). La coopération est présente (Prodifu, Vignerons de Tutiac, Producteurs de Saint-Émilien). Hormis la tonnellerie, les autres activités connexes de la filière y sont moins représentées.

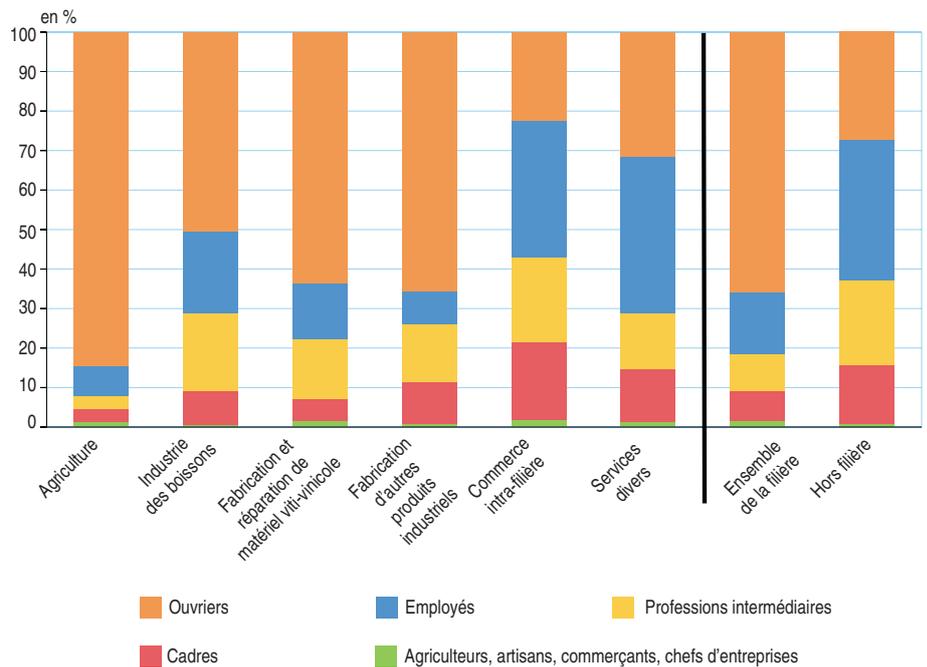
Une filière majoritairement ouvrière et masculine

Dans le bassin Bordeaux-Aquitaine, les activités dans la filière emploient davantage d'ouvriers que les activités hors filière (respectivement deux tiers et un quart des salariés) (figure 6).

Parmi les 19 000 ouvriers de la filière dans ce bassin, 80 % sont employés dans le secteur agricole ; la quasi-totalité occupe un emploi non qualifié. Les employés forment 16 % des effectifs contre 35 % hors de la filière. Six sur dix travaillent dans le commerce et les services ; 30 % exercent dans l'agriculture. Techniciens, agents de maîtrise et professions intermédiaires rassemblent 9 % du salariat (22 % hors filière), ils sont très présents dans les activités de commerce (46 %). 8 % des salariés sont des cadres contre 15 % hors filière. Plus de la moitié d'entre eux travaillent dans le commerce. Les secteurs

6 Deux tiers d'ouvriers dans la filière

Emploi salarié par catégorie socioprofessionnelle de la filière viti-vinicole dans le bassin Bordeaux-Aquitaine en 2015



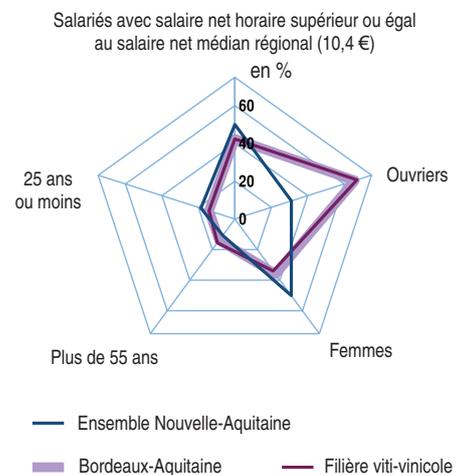
Source : Insee, Clap 2015.

industriel et agricole se partagent le reste à parts égales.

Les plus de 55 ans représentent 14 % de la main-d'œuvre (figure 7) et sont très présents dans le secteur agricole. Hors salariés saisonniers ou occasionnels, le temps complet est privilégié huit fois sur dix. Au sein du bassin viticole Bordeaux-Aquitaine, la rémunération moyenne annuelle brute des salariés de la filière hors saisonniers s'élève à 32 550 euros, contre 33 690 euros dans les autres secteurs. Elle oscille de 28 780 euros en agriculture à 41 930 euros dans le commerce intra-filière, pour s'établir à 35 000 euros dans le secteur industriel et les services. En 2015, la masse salariale totale générée par la filière s'élève à 864 millions d'euros ; elle est répartie pour moitié dans l'agriculture et pour le quart dans le commerce intra-filière. Dans l'ensemble de la filière, deux postes sur trois sont occupés par des hommes. Cependant, si les hommes sont plus présents dans les secteurs industriels (74 %), le commerce et les services possèdent une situation proche de la parité. Moins représentées dans les postes à responsabilité, neuf femmes salariées sur dix occupent des postes d'ouvrières agricoles ou d'employées contre huit sur dix chez leurs homologues masculins. Hormis chez les employés où elle est identique, à temps de travail égal, leur rémunération est inférieure (-12 %). De plus, hors employés, à niveau équivalent de qualification, plus le poste est élevé, plus la différence de rémunération en leur défaveur s'accroît. ■

7 Une filière avec des actifs plus âgés

Caractéristiques des salariés en 2015 dans le bassin Bordeaux-Aquitaine



Source : Insee, Clap 2015, DADS 2015.

56 000 contrats occasionnels

D'après les données de la MSA en 2015, parmi les 4 270 exploitations viticoles du bassin, 3 320 ont souscrit 56 000 contrats occasionnels pour 8,8 millions d'heures travaillées. À un taux horaire de 11,1 euros de l'heure, la masse salariale s'élève à 96 millions d'euros, soit 20 % des 475 millions de salaire pour la seule branche viticulture.